

« La filière Comté face aux défis de la Durabilité »

Journées d'études les 10 et 11 mars 2026, à Besançon.

Organisation : Alexandre Chirat (UPN – EconomiX), François Cochard (UMLP – CRESE), Valéry Elisseeff (CIGC), Laurent Kondratuk (UMLP – CRESE), Louis Meyer (UMLP – CRESE – CIGC).

Financement : Graduate School Transbio (UMLP) – Région Bourgogne Franche-Comté – Projet ComtExt.

Appel à communication :

La filière Comté est aujourd'hui la première AOP laitière française, avec 70 000 tonnes produites en 2022. Elle fait figure de modèle de réussite en tant qu'AOP, notamment en raison de ses impacts économiques et sociaux. Son modèle permet aux agriculteurs de bénéficier de revenus significativement au-dessus de la moyenne nationale des producteurs laitiers. En outre, la filière Comté était à l'origine de 14 000 emplois directs, indirects et induits (Bérion & Majchrzak 2014).

Cette réussite est notamment imputée à son mode d'organisation unique, fruit d'une histoire marquée par la volonté de coopération de ses différents acteurs autour de communs : le produit, le terroir, les savoir-faire, la marque, etc. (Gurtner et Gurtner 2021). Aujourd'hui, l'organisation de la filière repose sur un véritable complexe organisationnel territorialisé, dont le Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté (CIGC) est un acteur central en tant qu'organisme de défense et de gestion de l'AOP (Meyer 2022). Les révisions successives de son cahier des charges mettent de manière croissante l'accent sur les problématiques de multifonctionnalité et de durabilité agricole, faisant ainsi de la filière Comté une étude de cas privilégiée pour penser les enjeux de la « transition écologique » dans le secteur agricole.

Ce ne sont là que quelques raisons qui nous conduisent à organiser ces journées d'études destinées à mieux comprendre la contribution de la filière Comté au développement durable. Pour ce faire, nous pensons qu'il est nécessaire de recourir à la pluralité des approches théoriques et des outils empiriques (statistique, économétrie, expérimentation, entretiens) mobilisées dans la science économique ainsi que les ressources de ses différents sous-champs : économie agricole, économie industrielle, économie de l'environnement, économie institutionnaliste, économie expérimentale, socio-économie, etc. Mais il convient également de recourir aux des autres disciplines sans lesquelles le fonctionnement de la filière Comté ne peut être pleinement compris, telles que, par exemple, l'agronomie, la biologie, le droit, l'écologie, la géographie ou la sociologie.

L'appel à communication est structuré autour **de quatre séries de questionnements** thématiques, eux-mêmes interdépendants. La première porte sur les questions de « la

gouvernance des communs » (Ostrom 1990) caractérisant les indications géographiques. Les suivantes portent sur les trois dimensions de la durabilité agricole : économique, environnementale et sociale (Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU et al., 1987). Comme toute activité productive, la production de Comté génère un ensemble d'effets économiques, environnementaux et sociaux directs et indirects, dont des externalités, qu'il convient de mieux analyser.

1) *Le Comté et la gestion des communs.*

L'histoire de la filière Comté postérieure à la Seconde Guerre mondiale peut être lu comme un processus de construction, de gestion et de protection de communs (Ostrom 1990). Au premier rang de ces communs, on retrouve le fromage « Comté » ainsi que le terroir et les savoir-faire, qui fournissent ses caractéristiques au produit et justifient le statut juridique d'AOP. L'histoire récente de la filière est le produit de rapports à la fois agonistique, par exemple lors de l'épisode de « la charte du Comté » promu par le Ministère de l'Agriculture, et coopératif, dont le meilleur exemple est l'organisation coopérative des « fruitières comtoises » (Mélo 2015). Aujourd'hui encore, les ateliers de transformation coopératifs représentent 88% des transformateurs (123 ateliers sur 140). La spécialisation de la majorité des opérateurs dans la production des fromages AOP du Massif Jurassien contribue à la création d'une « communauté d'intérêts » autour du produit, le Comté représentant 78% des volumes commercialisés de fromages AOP du Massif. Ce processus historique a des dimensions d'ordre économique, politique, social et juridique essentielles, dans la mesure où « l'éthique du compromis » qui caractérise les indications géographiques requièrent des conditions de bon fonctionnement (Carimentrand et al. 2019). Dès lors, tout un ensemble de questions se pose :

- Quels ont été les moments/acteurs décisifs dans la construction de la filière, de l'AOP ?
- Quelles logiques d'action se sont affrontées/imposées ? Pour quelles raisons ? dans quels contextes ?
- Dans quelle mesure les normes juridiques constituent à la fois des « contraintes » et des « ressources » pour les acteurs ?
- Quels rapports entretiennent les organisations parties prenantes du complexe institutionnel qui structure la vie de la filière ?
- Dans quelle mesure les labels AOP sont-ils un levier de durabilité sur le plan économique, environnementale et social ? (Arfini et Bellasen 2019).
- Quels modes de gouvernance des indications géographiques favorisent la durabilité ?
- Dans la filière Comté, quels sont « les communs » que protège et développe la gouvernance collective de l'ODG ? Qu'est-ce qui appartient en propre aux acteurs économiques, sans interférer sur les autres opérateurs ?

2) *Le Comté et les enjeux économiques.*

La filière Comté génère un ensemble d'effets économiques territorialisés très importants et divers, à l'image des districts industriels (Becattini 2017). Selon le sous-champ de la science économique à partir duquel on pose son regard sur la filière Comté, diverses questions se posent :

- Quel est l'impact de la filière en matière d'emploi, de tourisme, d'aménagement du territoire, de développement rural, de lutte contre l'exode rural ?
- Comment l'économie industrielle permet-elle de mieux comprendre le fonctionnement de la filière ? (Mérel 2009 ; 2011)
- Comment la filière Comté, en raison de sa stratégie de croissance en valeur et de son label AOP interroge-t-elle la pertinence des théories économiques de la qualité ?
- Comment s'opère la « production de la confiance » nécessaire au bon fonctionnement de ce « système localisé » (Torre et Chia 2001, Torre 2002) ?
- Comment s'articule la « stratégie de développement territorialisé » (Bowen 2010) des indications géographiques comme le Comté dans le contexte de mondialisation ?
- Quels sont les facteurs favorisant ou inhibant les innovations dans la filière ?
- Comment la filière s'est-elle adaptée à la transformation des réglementations européennes en matière agricole ?
- Quelle est la robustesse de la filière face aux chocs économiques et environnementaux ?
- Quel impact la petite taille des unités de production laitière et de transformation fromagère a-t-elle sur la performance économique de la filière ?

3) *Le Comté et les enjeux environnementaux.*

La filière Comté génère des externalités environnementales, positives (préservation des paysages, stockage du carbone) et négatives (gestion des effluents, pression sur l'eau, émissions de gaz à effet de serre). Son cahier des charges entend contribuer à la régulation de ces impacts, mais elle doit aussi composer avec des régulations publiques, telles que la Directive Nitrates ou la PAC, qui imposent des normes ou conditionnent des incitations économiques.

- Quelles sont les externalités environnementales générées ou limitées par le cahier des charges de la filière ? Comment les évaluer ?
- Quelles sont les régulations environnementales qui s'imposent à la filière ? Le cahier des charges va-t-il au-delà de ces régulations ? Risque-il d'entrer en conflit avec certaines régulations nationales et européennes ?
- Par quels canaux l'évolution des activités de la filière génère-t-elle des externalités environnementales ?
- Quels sont les canaux par lesquels le « terroir » transmet sa typicité aux produits (Monnet et Gaiffé 1998) ?
Comment une AOP peut-elle intégrer la diversité géographique de sa zone d'appellation aux règles de production ? Des leviers juridiques et des expériences en la matière existent-ils ?

4) *Le Comté et les enjeux sociaux.*

La structuration de la filière Comté a été permise en même temps qu'elle génère l'existence d'un fort capital social interne. Un ensemble de questions relatives aux effets de ce capital social se posent donc :

- Quelles normes sociales sont présentes au sein de la filière ? (Krupka et Weber, 2013) ?
- Dans quelle mesure le capital social interne à la filière affecte-t-il les comportements des acteurs en matière de coopération, de confiance, et d'aversion aux inégalités ? (Cardenas et Ostrom, 2004 ; Stoop et al., 2012)
- Le capital social interne à la filière a-t-il des conséquences sur le comportement des acteurs en dehors de la filière ? Se diffuse-t-il auprès d'agents extérieurs à la filière ?
- Quelles interactions existent entre la filière et son environnement social ? Quelles méthodologies permettent d'en rendre compte ?
- La mobilité des personnes dans la zone et le capital social du territoire favorise-t-il encore l'entretien du « capital humain » des fromagers (Kronenberger 2014 ; Knittel 2021) ?
- La multifonctionnalité agricole favorise-t-elle la production de biens publics ? (Arfini et al. 2019)
- Comment les variables telles que la confiance interne à la filière et la qualité du produit interagissent ?
- Existe-t-il une spécificité culturelle et intellectuelle des paysans de Franche-Comté ? (Vernus 1997). Existe-t-il une influence des courants « socialiste » et « coopérativiste » (Fourier, Proudhon, etc.) ? Existe-t-il une influence des courants catholiques sociaux et de la pensée sociale chrétienne ?

Des communications à un ouvrage collectif

Vos propositions de communication doivent être envoyées avant le **1^{er} octobre 2025**.

La liste des communications considérées comprend :

- Les articles scientifiques en cours.
- Les articles scientifiques publiés.
- Les synthèses d'un ou plusieurs articles scientifiques.
- Des propositions originales de chapitre d'ouvrage.

A l'issue de ces journées d'études, nous comptons en effet publier un recueil de contributions (en français) intitulé *La filière Comté face aux défis de la Durabilité* aux Presses Universitaires de Franche-Comté. Les travaux présentés lors de la journée d'étude, ou une synthèse de ces derniers, pourront ainsi constituer des chapitres de cet ouvrage.

En fonction du nombre de participants, nous prendrons en charge tout ou partie des frais de transports et d'hébergement.

Pour plus d'informations ou pour toute autre question, n'hésitez surtout pas à nous écrire directement :

- fcochard@univ-fcomte.fr
- chirat.alexandre@gmail.com

Bibliographie :

- Arfini, F., & Bellassen, V. (Eds.). (2019). *Sustainability of European food quality schemes: Multi-performance, structure, and governance of PDO, PGI, and organic agri-food systems*. Springer Nature.
- Arfini, F., Cozzi, E., Mancini, M. C., Ferrer-Perez, H., & Gil, J. M. (2019). Are geographical indication products fostering public goods? Some evidence from Europe. *Sustainability*, 11(1), 272.
- Becattini, G. (2017). The Marshallian industrial district as a socio-economic notion. *Revue d'économie industrielle*, (157), 13-32.
- Bérion, P., & Majchrzak, T. (2014, novembre). *Projet ACYDU - Tâche 1 : Diagnostic organisationnel et description des filières — L'AOP Comté*.
- Bowen, S. (2010). Embedding local places in global spaces: Geographical indications as a territorial development strategy. *Rural Sociology*, 75(2), 209-243.
- Cárdenas, J. C., & Ostrom, E. (2004). What do people bring into the game? Experiments in the field about cooperation in the commons. *Agricultural systems*, 82(3), 307-326.
- Carimentrand, A., Fournier, S., Biénabe, E., Marie-Vivien, D., Sautier, D., & Cerdan, C. (2019). L'enregistrement des indications géographiques : pour une éthique du compromis. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 21(1).
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, Organisation des Nations Unies, & Brundtland, G. H. (1987). *Rapport Brundtland—Notre avenir à tous*.
- Gurtner et Gurtner (2021) Sur les traces de Comté, Fédération des Comices du Doubs.
- Knittel, F. (2021). *Agronomie et techniques laitières. Le cas des fruitières de l'Arc jurassien (1790-1914)*. Classiques Garnier.
- Kronenberger, S. (2014). Des fromagers suisses en Franche-Comté : Compétences, pluriactivité et réseaux (1850-1914). *Histoire & sociétés rurales*, (1), 55-87.
- Krupka, E. L., & Weber, R. A. (2013). Identifying social norms using coordination games: Why does dictator game sharing vary?. *Journal of the European Economic Association*, 11(3), 495-524.
- Mélo, A. (2015). « Fruitières comtoises ». De l'association de voisins au district agro-industriel : une histoire montagnarde ?. *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, (103-1).
- Mérel, P. R. (2009). Measuring market power in the French Comté cheese market. *European Review of Agricultural Economics*, 36(1), 31-51.
- Mérel, P. (2011). Institutional market power in Comté: insights from a 'double marginalisation' model. *Journal of Agricultural Economics*, 62(3), 585-603.
- Meyer, L. (2022), *Le CIGC : pierre angulaire et clé de voute de la filière Comté*. Mémoire de Master, Université Paris Nanterre.

- Monnet, J. C., & Gaiffe, M. (1998). Le terroir, une réalité géographique mise en évidence par des critères édaphiques. *Etude et Gestion des Sols*, 5, 43-60.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge university press.
- Stoop, J., Noussair, C. N., & Van Soest, D. (2012). From the lab to the field: Cooperation among fishermen. *Journal of Political Economy*, 120(6), 1027-1056.
- Torre, A. (2002). Les AOC sont-elles des clubs ? Réflexions sur les conditions de l'action collective localisée, entre coopération et règles formelles. *Revue d'économie industrielle*, 100(1), 39-62.
- Torre, A., & Chia, E. (2001). Pilotage d'une AOC fondée sur la confiance. Le cas de la production de fromage de Comté. *Gérer et comprendre*, 65, 55-67.
- Vernus, M. (1997). La culture écrite et le monde paysan. Le cas de la Franche-Comté (1750-1860). *Histoire & Sociétés Rurales*, 7(1), 41-72.